

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER PRO DISIGN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE,
BESSIKOI en face du complexe scolaire méthodiste John
Wesley, LOT 1843, ILOT 19., Lot 1843, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER PRO DISIGN »

Objet : Toute activité liée directement ou indirectement à la ferronnerie ; Ainsi que toute activité de découpage laser et création de motif.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE, BESSIKOI en face du complexe scolaire méthodiste John Wesley, LOT 1843, ILOT 19., Lot 1843, Ilot 19

Dirigeant(s) M SANGARE SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07431 du 07/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50273/GTCA/RC/2023 du 07/07/2023

